

était placée dans les bibliothèques publiques; les chrétiens, si nombreux à Rome sous Néron, y étaient plus nombreux encore sous Vespasien et ses enfants: le consul Flavius Clemens, neveu de Vespasien et cousin de Titus, était chrétien avec sa famille. Il était donc facile à Tacite, et c'était son devoir comme historien, de mettre la vérité dans tout son jour et d'aider les chrétiens et les Juifs à délivrer le monde de la superstition de l'idolâtrie. Mais non: après avoir rendu un si honorable témoignage à leur croyance, il les taxe, les uns et les autres, de la plus exécrable superstition, parce qu'ils n'adoraient pas les idoles, et en conclut qu'ils méritaient le dernier supplice.

Pline le jeune, neveu de l'ancien et ami intime de Tacite, se montre encore plus insouciant de la vérité. L'oncle se moquait des augures et autres devins: parmi les lettres du neveu, il y en a une où il sollicite de l'empereur Trajan la dignité d'augure ou de devin aux oiseaux, et une autre où il se glorifie de l'avoir obtenue¹. Il loue Trajan en face, de ce qu'avant de sortir de la maison, il consultait le vol des oiseaux, comme les interprètes des dieux². Il le loue d'avoir fait un dieu de Nerva, comme Tibère en avait fait un d'Auguste; Néron, de Claude; Titus, de Vespasien; Domitien, de Titus, et le complimente d'avance sur sa propre divinité³.

Et ces superstitions n'étaient pas de pure forme; car ce fut sous le règne de Trajan que, pour détourner un funeste présage arrivé à Rome, les pontifes païens, qui étaient cependant les premiers du sénat, déclarèrent qu'il fallait enterrer tout vivants, dans la place publique, deux hommes et deux femmes natifs de la Grèce et des Gaules. Ce qui fut exécuté⁴.

Mais rien ne fait mieux voir quelle était la politique et la philosophie romaines, que la conduite de Pline le jeune, en Bithynie. Il venait d'y arriver comme gouverneur. Une foule de chrétiens furent amenés à son tribunal. Il se trouva dans l'embarras, parce qu'il n'avait jamais assisté à cette sorte de procès, et qu'il n'y avait point de lois précises à cet égard; parce que, surtout, le nombre des chrétiens était si considérable: car, écrivait-il à Trajan, dans la lettre que nous avons vue ailleurs tout entière, on met en péril une multitude de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, attendu que cette contagion superstitieuse a gagné, non-seulement les villes, mais encore les bourgades et les campagnes. Les temples étaient abandonnés, les sacrifices solennels étaient interrompus depuis longtemps, rarement on achetait des victimes.

¹ Plin., *Epist.*, l. 10, 8, et l. 4, 8. — ² *Panegy.*, n. 76. — ³ *Ibid.*, n. 11 et 35. — ⁴ Plutarq., *Quæst. roman.*